

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Première partie - DROIT DU TRAVAIL (6 points)

- ① Quels sont les documents remis au salarié licencié ou démissionnaire ? (0,5 pt par réponse)
 - un reçu pour solde de tout compte
 - un certificat de travail
 - une attestation Assedic 1,5 pt
- ② Quelle est l'utilité du certificat de travail ?
 Le certificat de travail permet au salarié de justifier son expérience professionnelle. 1 pt
- ③ Monsieur Paul a trouvé un travail plus intéressant et mieux rémunéré. Il annonce à son employeur qu'il ne reviendra pas le lendemain. Monsieur Paul peut-il agir ainsi ? Non 0,5 pt
 Justifier votre réponse.
 Monsieur Paul doit respecter le délai de préavis prévu dans son contrat de travail ou sa convention collective. 1 pt
- ④ A quel risque s'expose un salarié démissionnaire ?
 S'il ne retrouve pas d'emploi immédiatement, il ne pourra pas percevoir d'indemnités de chômage. 1 pt
- ⑤ Après 10 ans d'ancienneté, Monsieur Pierre va être licencié pour faute lourde. Peut-il prétendre à une indemnité de licenciement de la part de son employeur ?
 Non 1 pt

Deuxième partie - GESTION (7 points)

- ① Qui est le client ? Restaurant du Parc 0,5 pt
 Qui est le fournisseur ? Le Chalut 0,5 pt
- ② Compléter la facture ci-dessous :



LE CHALUT

POISSONS - COQUILLAGES - CRUSTACÉS - SAUMON FUMÉ - CAVIAR

Marché-Gare - 67200 STRASBOURG
 ☎ 03 88 32 44 55 - Fax 03 88 32 44 56

FACTURE

Date	N° de facture
24.05.2002	154/854

RESTAURANT DU PARC
 100 Avenue de Colmar
 67100 STRASBOURG

V/Commande N° 588/854 du 21.05.2002

Réf.	Désignation	Unité	Quantité	P.U. Brut HT	% Remise	P.U. Net HT	Montant HT
247	Saumon ent. Norv.	kg	6,3	8,00	/	8,00	50,40
344	Moules bouchots Norm.	t	15	3,00	5 %	2,85	42,75
378	Crevettes ent. Madag.	kg	6	16,70	10 %	15,03	90,18
366	Huîtres fines Cancales	dz	15	5,80	10 %	5,22	78,30
TOTAL HT							261,63
TVA 5,5 %							14,39
NET À PAYER							276,02

Délai de règlement : 30.06.2002
 En cas de retard de paiement, des pénalités au moins égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal seront calculées.
 Escompte : 2 %

SARL au capital de 10 000 € - RCS Strasbourg B 120 115 487 - Code APE 513 S
 Code TVA : FR 88 120 115 487 - Lieu de juridiction : Strasbourg

- 1 pt
1 pt
1 pt
1 pt
1 pt
1 pt
1 pt

GROUPEMENT EST	SESSION 2002	CORRIGÉ	TIRAGES
C.A.P. Cuisine - Hébergement - Restaurant		Code :	
ÉPREUVE : E.P.3 - Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social		Durée : 1 h 00	Page 1/2

Troisième partie - ÉCONOMIE (7 points)

- ❶ Citer deux exemples de ménages. (1 pt par réponse juste) 2 pts
- famille, couple, célibataire, veuf, divorcé...
- personnes vivant dans les collectivités : maison de retraite, foyer de jeunes travailleurs...
- ❷ D'après le graphique réalisé par l'INSEE sur « l'opinion des ménages et la conjoncture », que révèle la courbe en 2001 ? 1 pt
Elle révèle que le moral ou la confiance des Français est en baisse.
- ❸ Citer deux causes récentes qui sont à l'origine de cette situation. 1 pt
- une remontée du chômage 1 pt
- une inflation récente 1 pt
- ❹ Citer une des conséquences de l'inflation pour les ménages. 2 pts
Baisse du pouvoir d'achat ou baisse de la consommation.